



<http://www.athle-632.com>

## INSCRIPTIONS 2010-2011

### Pour les enfants nés en 2003 – 2002 – 2001 – 2000 désirant s'entraîner sur les sites de Tournefeuille ou Plaisance

- les athlètes licenciés en 2009-2010 qui remettront leur dossier complet au plus tard le 11 septembre seront repris
- les nouveaux inscrits qui rendront un dossier complet le 10 juillet ou le 11 septembre seront pris dans la limite des places disponibles
- passée la date du 11 septembre, les places encore disponibles seront attribuées suivant l'ordre d'arrivée des dossiers complets

### Pour les autres

La seule condition à l'admission est la remise d'un dossier complet.

### Un dossier complet comprend :

- ✓ La demande d'adhésion correctement renseignée et signée,
- ✓ Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de trois mois au moment d'enregistrement de la licence (donc pas de certificat fait en mai ou début juin),
- ✓ Un chèque du montant de la cotisation annuelle à l'ordre de : ATHLE 632 (« JSC Athlétisme » pour Cugnaux),
- ✓ si adresse mail non fournie, 2 enveloppes timbrées au nom et à l'adresse de(s) l'athlète(s)
- ✓ Mutation : En cas de changement de club (même après une année sabbatique sans licence d'athlétisme) remplir une demande de mutation. Les droits de mutation sont payés par moitié par le club si le dossier est traité avant fin septembre. Au-delà de fin septembre, les mutations seront soumises au comité directeur du club pour acceptation.
- ✓ Ressortissants communautaires et non communautaires : quelle que soit la nationalité et l'âge, joindre également le justificatif de résidence en France ou la photocopie de la carte de séjour ou de la carte de résident en cours de validité.

### Réception des dossiers

Les samedi 10 Juillet, 11 septembre, 18 septembre à 10h (piste Labitrie) à Tournefeuille (pour les sites de Tournefeuille et Plaisance).

Les mercredi 8 et 15 septembre au stade de Saint Lys à 18h30 (pour ce site).

Les mercredi 8 et 15 septembre au stade de Cugnaux à 17h30 (pour ce site).

### Tarifs / Catégories

Catégories	Année de naissance	Renouvellement de licence	Nouveaux inscrits (Maillot du club inclus)
Ecole d'athlétisme	2002-2003	110 €	125 €
Poussins	2000-2001		
Benjamins	1998-99		
Minimes	1996-97		
Cadets	1994-95		
Juniors	1992-93		
Espoirs	1989-90-91	125 €	140 €
Seniors	1972-1988		
Vétérans	1971 et avant		
Bénévole, sans licence « athlète »		45 €	45 €

Familles : Réduction de 25 € par personne pour les deuxième, troisième...inscrits.

Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué en cours d'année (sauf cas particulier examiné en Comité Directeur).



<http://www.athle-632.com>

## Informations sur la vie du club

**Notre structure** - ATHLE 632 est un club Intercommunal, qui exerce ses activités sur les communes de : Cugnaux, Plaisance du Touch, St Lys et Tournefeuille.

**Entraînements** - Les horaires des entraînements doivent être respectés par les athlètes. Une participation régulière à toutes les séances d'entraînement est exigée.

**Déplacements** - Les parents doivent impérativement accompagner leurs enfants en compétition. Un empêchement de leur part doit être signalé systématiquement à l'entraîneur.

**Compétitions** - Les athlètes sont déclarés auprès de la Fédération Française d'Athlétisme qui vous adressera en début de saison votre licence (à emmener aux compétitions) ainsi qu'un code personnel pour accéder à vos données personnelles.

### 10km et Semi-marathon de Tournefeuille - Dimanche 3 octobre à 10h00

Le club organise une course sur route 10 KM et semi marathon. Nous avons besoin de vous pour nous aider à l'organisation de cette course (sécurité parcours, ravitaillement, ...). Elle est vitale pour le club car elle permet une réduction significative du prix de l'adhésion. Contactez-nous lors de la remise des dossiers.

### ATHLE SANTE

Retrouvez ou entretenez votre forme – Cette section s'adresse aux adultes désireux de pratiquer une activité physique régulière basée sur la PPG (Préparation Physique Générale), le renforcement musculaire (avec ou sans pilas) la course ou la marche nordique. **Les entraînements se déroulent en matinée et en fin de journée en fonction de vos disponibilités.**

**Contact : Olivier au 06 37 78 72 70**

## Lieux des entraînements et Horaires (à titre indicatif, pourront être modifiés en début de saison)

Athlètes de la zone de <b>Cugnaux</b> - Piste de la plaine de Loubayssens	
Ecole d'athlétisme à Minimes	Mercredi de 17h30 à 19h30
Benjamins à Minimes (à Tournefeuille)	Samedi de 9h30 à 11h30
Préparation Physique Générale	Lundi de 18h30 à 19h30
Athlètes de la zone de <b>Plaisance</b> - Piste du collège Jules Verne ou gymnase attenant	
Ecoles d'Athlétisme	Mercredi de 18h00 à 19h30
Poussins*	Jeudi de 17h30 à 19h00
Benjamins et Minimes	Lundi de 18h30 à 20h30 Mercredi de 18h00 à 20h00
Athlètes de la zone de <b>Saint-Lys</b> - Piste du stade municipal	
Benjamins à Minimes	Lundi de 18h30 à 20h00 Mercredi de 18h30 à 20h00
Ecole d'athlétisme à Poussins	Mercredi de 17h à 18h30
Athlètes de la zone de <b>Tournefeuille</b> - Piste du collège Labitrie	
Ecole d'athlétisme	Mercredi de 17h00 à 18h30
Poussins *	Mercredi de 15h30 à 17h15
Benjamins*	Mercredi de 17h30 à 19h00 Samedi de 9h30 à 11h30
Minimes*	Lundi de 18h30 à 20h30 Samedi de 9h30 à 11h30
Athlètes de toutes les communes <b>Cadets* – Juniors – Espoirs – Seniors – Vétérans</b>	
Cadets* – Juniors – Espoirs – Seniors – Vétérans Sprints, sauts et lancers à <b>Tournefeuille</b>	Lundi de 18h30 à 20h30 Jeudi de 18h30 à 20h30 Samedi de 10h30 à 12h30
Demi-fond et cross (à <b>Tournefeuille</b> )	Mercredi de 18h30 à 20h00 Samedi de 10h30 à 12h00
Route Demi-fond et cross A <b>Plaisance le mardi et Tournefeuille le jeudi</b>	Mardi de 18h30 à 20h30 Jeudi de 18h30 à 20h30 + séances en nature

L'association n'est pas responsable des athlètes en dehors des lieux et des heures d'entraînement. L'utilisation des téléphones portables est interdite lors des entraînements



## EQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES

Lors de votre 1<sup>ère</sup> inscription, un équipement destiné à la compétition vous sera distribué (prix de l'équipement compris dans la licence) .

Pour les athlètes :

- Ecole d'Athlétisme à Benjamin inclus :
  - \* T-shirt coton bleu
- A partir de Minime, vous aurez le choix entre un:
  - \* débardeur
  - \* T-shirt technique

Le club ATHLE 632 vous propose également une gamme d'équipements vestimentaires.

Des séances d'essayages seront organisées, **à Tournefeuille au Stade Labitrie**, le :

- **samedi 11 septembre 2010** : 10h00-12h00
- **samedi 18 septembre 2010** : 10h00-12h00
- **samedi 25 septembre 2010** : 10h00-12h00

***Le paiement de l'intégralité du prix du (des) article(s) sera demandé à la commande (chèque à l'ordre d'ATHLE 632).***

Vous pouvez consulter la liste des articles disponibles ainsi que les tarifs sur le site Internet du club : **[www.athle-632.com](http://www.athle-632.com)**

**Contact équipements vestimentaires (uniquement):  
Marjorie Loubet : [marjorie.loubet@wanadoo.fr](mailto:marjorie.loubet@wanadoo.fr)**



## FORMULAIRE D'ADHESION 2010-2011

Nouvelle adhésion

Renouvellement, n° de licence 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa) Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité (\*) : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro tel portable : \_\_\_\_\_

### (\* Etrangers :

Pour les étrangers, quelle que soit la nationalité et l'âge, joindre à ce formulaire le justificatif de résidence en France ou la photocopie de la carte de séjour ou la carte de résident en cours de validité. **Le soussigné déclare expressément ne pas être licencié dans la fédération étrangère du pays d'origine pour la saison en cours.**

Date du certificat médical : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)

### Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport)

Pour les Licences Athlé Compétition et Athlé Santé option Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition datant de moins de trois mois à la date de prise de la Licence.

Pour les Licences Athlé Découverte et Athlé Santé Loisirs option Santé, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme datant de moins d'un an à la date de prise de la Licence.

Je déclare être affilié(e) à la  caisse de prévoyance  sécurité sociale  
sous le numéro : \_\_\_\_\_

### Partie à compléter par le responsable légal pour les athlètes mineurs

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  père,  mère,  tuteur

1- Autorise  mon fils,  ma fille à être adhérent(e) au titre de l'année 2010-2011, à l'association ATHLE 632.

2- Autorise le transport de mon enfant par tout bénévole, en cas d'impossibilité de ma part pour l'accompagner.

3- M'engage à l'emmener à au moins 6 compétitions dans l'année.

4- Autorise la prise de photos et leur diffusion dans la presse ou sur le site Internet d'Athlé 632

5- Autorise le responsable du moment de l'association ATHLE 632, à prendre en cas d'urgence toutes les mesures nécessaires pour mon enfant, y compris toutes entrées, transferts d'hôpitaux, cliniques, sorties après soins ou examen.

Sauf avis contraire mentionné ci-après, le blessé éventuel sera transporté à l'hôpital le plus proche du lieu de l'accident pour y subir soins ou traitements.

Ci-joint un chèque de : \_\_\_\_\_ € en règlement de la cotisation 2010-2011.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)

**Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :**

(Athlète ou représentant légal si athlète mineur)

### Loi « Informatique et libertés » (Loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FFA et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre  (l'absence de réponse vaut acceptation).

Partie à retourner au club